

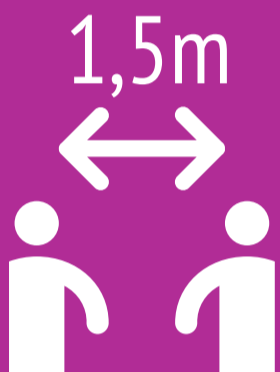
LA MOBILITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

A PIED #COVID19



Lavez-vous les mains

en quittant votre domicile et en arrivant à l'entreprise



Respectez une distance de 1,5m

avec les autres usagers en voirie et dans l'entreprise

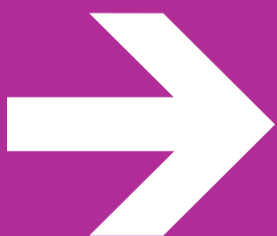


Portez de préférence un masque buccal



Privilégiez les escaliers

Évitez les ascenseurs



Respectez le plan circulation dans l'entreprise

Cette affiche est une visualisation des recommandations du guide Travailler en sécurité (Conseil supérieur pour la prévention et la protection au travail). Elle est diffusée à titre d'exemple et n'engage en rien la responsabilité de la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises. Pour l'utiliser dans votre entreprise, faites-la valider par votre conseiller en prévention.

Avec le soutien de :



union wallonne
des entreprises